



Genève, le 20 août 2026

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Rentrée scolaire 2026-2027: l'intelligence artificielle comme fil rouge, de nouvelles réformes en action et des initiatives concrètes pour lutter contre les fortes chaleurs

Le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) présente les grandes lignes de la rentrée scolaire 2026-2027, marquée par le projet présidentiel IA et éducation, l'entrée dans une nouvelle phase de plusieurs réformes structurelles et le renforcement d'initiatives visant à renforcer la maîtrise du français et favoriser un climat scolaire sain pour les 84 790 élèves du canton.

L'intelligence artificielle transforme les façons d'apprendre, de s'informer, de créer, de communiquer et de travailler. Elle suscite chez les élèves des représentations diverses, notamment: curiosité, fascination, inquiétude, méfiance ou incompréhension. L'école doit pouvoir permettre aux jeunes de comprendre ces transformations, de développer leur esprit critique et de participer à la définition d'usages responsables.

Le projet *IA et éducation* constitue ainsi le fil rouge de l'année présidentielle 2026-2027. Il place les élèves, le corps enseignant et les établissements scolaires au cœur d'un débat sur la place de l'intelligence artificielle à l'école et dans la société. Lancé à l'automne 2026, il se déroulera jusqu'en juin 2027, en amont du sommet mondial sur l'IA qui se tiendra à Genève. L'année scolaire sera rythmée par plusieurs temps forts: une consultation des élèves par questionnaire, des ateliers dans les écoles, des débats avec des scientifiques, des appels à projets dans le cadre extrascolaire, ainsi que des rencontres entre élèves et spécialistes. Le projet se conclura par une restitution publique mettant en valeur les productions réalisées par les élèves durant l'année.

Par ailleurs, la thématique de l'intelligence artificielle fait désormais partie de la formation obligatoire du corps enseignant du primaire. Elle est également intégrée à la formation des enseignantes et enseignants d'informatique et d'éducation aux médias et à l'image au cycle d'orientation. Au secondaire II, des formations continues sont proposées au corps enseignant, afin notamment de les aider à mieux détecter le plagiat et les textes générés par une IA. Une conférence sera également organisée à l'intention des cadres du département afin de les sensibiliser à ces nouveaux enjeux.

Enfin, l'exposition itinérante et interactive *L'IA et nous*, réalisée par le service écoles-médias (SEM) et destinée aux établissements du cycle d'orientation et de l'enseignement secondaire II, proposera un parcours pédagogique sur les principaux enjeux de l'intelligence artificielle.

Des réformes structurelles qui entrent dans une nouvelle phase

Dès la rentrée 2026, cinq établissements du cycle d'orientation – Bois-Caran, Cayla, Colombières, Renard et Voirets – lancent un projet pilote de 9^e année tronc commun. Les élèves ne sont plus regroupés selon leur niveau scolaire mais répartis dans des classes rassemblant tous les profils, comme à l'école primaire. En français et en mathématiques, des groupes de besoin permettent à chaque élève de recevoir un accompagnement ciblé, tout en travaillant les mêmes objectifs d'apprentissage et en étant soumis aux mêmes évaluations.

Grâce à cette organisation, le choix de l'orientation scolaire est repoussé à la fin de la 9^e année. Les élèves disposent ainsi d'une année supplémentaire pour progresser, prendre confiance et se familiariser au système avant qu'une décision d'orientation soit prise.

Pour rappel, la réforme poursuit un double objectif: augmenter le nombre d'élèves atteignant les compétences fondamentales à la fin du cycle d'orientation et mieux orienter les élèves vers des parcours plus linéaires dans le secondaire II.

Les élèves qui entreront au collège à la rentrée 2027 s'inscriront durant l'année scolaire 2026-2027 pour suivre le nouveau cursus de maturité gymnasiale. Cette réforme, régie par de nouvelles bases légales fédérales adoptées en 2023, intègre le numérique, le développement durable et la citoyenneté dans toutes les disciplines, et impose à chaque élève la réalisation d'un projet d'engagement pour le bien commun en dehors du temps scolaire. Des ateliers transversaux et des semaines thématiques viennent compléter le cursus actuel. Enfin, le choix de l'option spécifique est désormais reporté en deuxième année afin de laisser aux élèves le temps d'un choix plus éclairé.

Dès la rentrée 2026, la formation préqualifiante, c'est-à-dire l'offre destinée aux jeunes de 15 à 18 ans sortis du cycle d'orientation sans accès direct à une formation certifiante ou ayant interrompu leur parcours au secondaire II, est renforcée. Cette évolution s'inscrit dans une réforme plus large adoptée par le Conseil d'Etat en avril 2026. Jusqu'ici répartie entre plusieurs établissements et services, la formation préqualifiante est désormais placée sous la responsabilité d'un service dédié, avec l'objectif commun d'accompagner chaque jeune vers un premier diplôme.

La formation préqualifiante s'articule autour d'un tronc commun obligatoire complété par des options adaptées au projet de chaque élève (stage en entreprise, découverte des métiers, école de culture générale, préparatoires professionnelles). Pour les jeunes ayant interrompu leur formation, deux parcours de remobilisation basés au collège Rousseau sont proposés, de même que des modules d'accompagnement renforcé aux collèges Rousseau et Calvin pour les élèves en difficulté. L'ensemble des mesures déployées permet de mieux répondre aux besoins et projets de chaque jeune.

L'odyssée des mots se développe

Lancé l'an dernier pour répondre aux résultats préoccupants de la vérification de l'atteinte des compétences fondamentales (enquête COFO 2023) sur les compétences fondamentales en français, le programme *L'odyssée des mots* se développe en 2026-2027. Lors de sa première édition, plus de 600 classes issues de 96 écoles primaires et de l'ensemble des 19 cycles d'orientation du canton ont participé à des dictées adaptées à l'âge et au niveau des élèves.

Le programme vise à multiplier au quotidien les occasions de lire, d'écrire et de s'exprimer à l'oral, en français comme dans l'ensemble des disciplines. Du 26 au 30 avril 2027, une semaine thématique sera consacrée à la mise en valeur du français, avec notamment un

concours d'éloquence, de la lecture à voix haute, du théâtre et de l'improvisation afin de renforcer les compétences oratoires des élèves.

Mesures contre les fortes chaleurs

Le DIP est conscient des difficultés liées aux fortes chaleurs dans les établissements scolaires. Si la gestion des bâtiments du primaire relève principalement de la compétence des communes, le DIP collabore avec elles pour identifier les solutions permettant d'améliorer le confort des élèves et du personnel.

Une cartographie des problématiques rencontrées dans les écoles a aussi été établie afin de cibler les besoins et de prioriser les interventions. Pour les nouvelles constructions, la protection contre la chaleur est désormais intégrée dès la conception, notamment grâce à une isolation renforcée, des protections solaires et la ventilation nocturne des bâtiments.

Au secondaire I, des initiatives comme le projet *Cool City* au CO de Sécheron ou l'installation de capteurs de CO2 et de ventilateurs plafonniers aux Colombières, permettent de tester des solutions concrètes avant un éventuel déploiement à plus large échelle dès 2027.

Un cadre renforcé autour des sanctions éducatives

La rentrée est aussi marquée par un cadre renforcé autour des sanctions éducatives, avec pour objectif une meilleure harmonisation entre établissements, une égalité de traitement entre élèves et des moyens accrus pour le corps enseignant afin de faire respecter leur autorité.

Ainsi, le projet de révision du cadre légal relatif aux règles, aux sanctions et au climat scolaire prévoit notamment qu'une sanction éducative ou disciplinaire puisse être prononcée pour certains actes de violence commis entre élèves hors du cadre scolaire, lorsqu'un lien direct avec la vie scolaire est avéré. L'approche reste avant tout éducative et les sanctions ont pour objectif d'aider l'élève à comprendre les conséquences de ses actes et à en assumer la responsabilité. Enfin, le département souhaite réaffirmer l'importance de la prévention des situations de violence et inscrire explicitement dans la loi l'interdiction du harcèlement entre élèves.

Le bilan de l'harmonisation des sanctions liées à l'usage du smartphone au cycle d'orientation, entrée en vigueur durant l'année 2025-2026, est positif: près de 5000 sanctions ont été prononcées, avec une baisse progressive observée au fil de l'année, signe que les élèves ont peu à peu intégré l'interdiction.

Les mesures graduelles se révèlent dissuasives: 67% se sont limitées à une saisie temporaire du téléphone et 22% à une retenue avec travail de réflexion, tandis qu'un faible pourcentage d'élèves (8%) est allé jusqu'à un entretien avec la direction en présence des parents, voire jusqu'à une exclusion temporaire (4%).

Ce dispositif est reconduit à l'identique en 2026-2027 et s'accompagne d'apports pédagogiques sur l'utilisation des outils numériques réalisés dans le cadre de différentes disciplines, notamment de l'Education numérique.

Lutte contre le racisme et les discriminations

Un ensemble d'actions de prévention contre le racisme et les discriminations sera mené tout au long de l'année scolaire dans tous les degrés d'enseignement. Dès le primaire, des ressources pédagogiques et des événements ponctuels (projections de film, tables rondes,

expositions) seront proposés. Les élèves de 7P-8P et du CO travailleront sur les mécanismes des stéréotypes et une exposition itinérante sera proposée au CO.

A l'OFPC, le service de la formation professionnelle a mis à jour ses formations de base. Un module de l'offre EduPros destiné aux formateurs et formatrices en entreprise intègre, désormais, un focus sur les discriminations liées à l'origine, sous la forme d'exercices pratiques. Parallèlement, la formation de base des commissaires d'apprentissage a également été révisée. Elle inclut un volet portant sur diverses formes de discrimination, afin de mieux préparer les intervenants à identifier et à aborder ces enjeux lors de leurs visites en entreprise.

De nouvelles initiatives

La rentrée verra également le lancement de plusieurs nouvelles initiatives: des cours de premiers secours, un projet pilote sur la prévention du tabagisme au CO (Gradelle, Cayla et Vuillonex), l'extension du dispositif Sport-Art-Etudes dans tous les collèges, ainsi qu'un projet pilote de médiation animale visant à améliorer le climat scolaire, avec la présence ponctuelle d'un chien accompagné d'une travailleuse sociale dans l'établissement des Coudriers. L'objectif est d'utiliser le chien comme outil de médiation pour faciliter le lien social, aider à la gestion du stress et des émotions, tout en renforçant l'empathie et la responsabilisation des jeunes.

Chiffres clés

- 84 790 élèves au total dans le canton (hausse de 929 élèves par rapport à l'an dernier)
- 39 801 élèves à l'école primaire
- 14 924 élèves au CO
- 27 622 élèves au secondaire II
- 8212 enseignantes et enseignants

Tous les thèmes et chiffres de cette rentrée sont rassemblés dans la Brochure de la rentrée scolaire 2026 .

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Julien Thorens, secrétaire général adjoint chargé de communication, DIP, T. 079 227 03 08 ou julien.thorens@etat.ge.ch.